

Sommaire

- 1 - Nouvelles des départements
- 2 - Congrès d'études « orientation »
- 3 - Demande d'audience Rectrice (lettre ci jointe)

1 - Nouvelles des départements

Après les désengagements dans le financement des CIO des conseils départementaux du 41 et du 28, ce sont les CD du 37 et du 18 qui ont annoncé par courrier leur désengagement à la Rectrice.

Dans le 28, le CIO de Nogent est rattaché au CIO de Châteaudun et l'entité devient « accueil multisites Châteaudun ».

Dans le 37, suite à l'annonce du CD, les collègues ont envoyé des courriers avec des demandes d'audience, au DASEN et aux élus. D'autant plus que la carte cible en cas de désengagement du CD, prévoit la transformation du CIO de Tours en CIO d'Etat avec l'antenne d'Amboise rattachée au CIO de Tours, le tout sous l'appellation « accueil multisites Tours ». C'est également le cas pour l'antenne de Loches rattachée au CIO de Joué les Tours (déjà Etat), les 2 structures formant un « accueil multisites Joué ». La situation du CIO de Chinon reste inchangée puisqu'il est déjà CIO d'Etat.

Dans le 18, lors d'une audience demandée au DASEN par le SNES-FSU suite à des rumeurs persistantes, nous avons appris que le CD du 18 a annoncé par courrier daté du 24 novembre, son désengagement. Le DASEN nous a affirmé que le désengagement serait progressif : le CD financera du 1er janvier au 30 juin et le Rectorat prendra le relais. Concernant les locaux des CIO de Bourges et de St Amand qui appartiennent au CD

(Vierzon étant hébergé dans un lycée), il n'est pas question pour l'instant de déménagement et si c'est le cas, il y aura négociation sur les loyers. Sur la question des futurs budgets des 3 CIO devenus Etat, le DASEN a été beaucoup plus flou. Le SNES-FSU a rappelé que les co-psy et les Dcio ne pouvaient réaliser leurs missions qu'avec des budgets suffisants et des frais de déplacement conséquents, les CIO du département ayant déjà connu des baisses successives depuis plusieurs années.

Dans le 45, si on se réfère à la carte cible, la fusion d'Orléans centre et d'Orléans la Source aura bien lieu. Les CIO de Montargis et les antennes de Pithiviers et de Gien sont transformées en CIO d'Etat. Contrairement au département du 37, il n'y a pas de création « d'accueil multisites ». Pourquoi ne pas avoir fait la même chose dans le 37 ? Les collègues s'en étonnent et s'en inquiètent.

Lors du CTA du 10 décembre, concernant les accueils multisites et les points d'accueil qui rappelons le, n'existent pas légalement, la Rectrice s'est voulue rassurante : des arrêtés maintenant les 3 points d'accueil Amboise, Loches et Nogent, ont été pris. Et ils conserveront leur N° UAI (N° d'établissement). Les collègues resteront affectés dans ces points d'accueil.

Le SNES-FSU sera reçu en audience au Rectorat le 13 janvier, afin d'éclairer et de préciser un certain nombre de points.

Congrès d'études le lundi 11 janvier à Orléans

organisé par le Snes-Fsu

Ce congrès aura pour objet de faire le point sur la création du corps des psychologues de l'EN et de démêler le vrai du faux. Un militant du collectif national du Snes-Fsu sera présent.

Nous ferons un état des lieux : carte cible, désengagement des Conseils Départementaux, conditions de travail...

Nous rédigerons un cahier de doléances listant nos revendications.

Joindre la convocation ci dessous à la demande d'autorisation d'absence



Orléans, le 11 décembre 2015

À M.....

Emmanuelle Kraemer, *Secrétaire académique*

Objet : Réunion syndicale au titre de l'article 16 du décret 82-447 modifié

CONVOCATION

Cher-e Collègue,

Conformément à l'article 16 du décret 82-447 modifié*, tu es convoqué-e à une réunion syndicale, qui aura lieu :

le lundi 11 janvier 2016 de 9h à 17h

à Orléans (lieu précisé ultérieurement)

Reçois, cher-e Camarade, mes meilleures salutations syndicalistes,

Pour le SNES-FSU Orléans-Tours,
Emmanuelle Kraemer